

INTERROGATIONS SUR LA NOUVELLE FORMATION ET LES STAGES FILÉS

- « *Moi, on me demande de faire la musique et les arts plastiques.* »
- « *Et moi l'EPS.* »
- « *je ne vois jamais le titulaire.* »
- « *être dans une classe c'est bien mais on n'est pas préparé.* »
- « *Moi, je dois mettre en place les préparations du titulaire.* »
- « *Moi je n'ai pas d'affectation.* »

Voilà quelques échos des stagiaires concernant leur stage filé.

Aujourd'hui commencent à émerger les problèmes liés à la mise en place de la nouvelle formation et des stages filés sans compter que les PE2 ne mesurent pas encore qu'ils n'auront pas de formation pour certains en arts plastiques et en musique et très peu d'heures dans certaines disciplines.

Les alertes formulées par les formateurs dès le mois de juin prennent une réalité. Même les propositions syndicales de report du démarrage des stages filés ont été refusées par le Recteur et l'Inspecteur d'Académie. Ces décisions aboutissent au résultat que l'on constate.

Les stagiaires sont demandeurs de stages dans les écoles, c'est légitime, mais la réponse de ces stages filés n'est pas satisfaisante. Ce sera l'adaptation à des situations (par ailleurs très diverses) qui constituera le ressort de ces stages, le plus souvent incompatible avec une démarche de formation. (absence de formation dans certaines disciplines au programme des classes, manque de disponibilité pour les lectures et les recherches personnelles ; décentration des stagiaires par cette mobilisation hebdomadaire pour la préparation et l'exercice de la classe).

Un jour par semaine dans la classe d'un même titulaire toute l'année ne permet pas que le stagiaire se construise une posture professionnelle indépendante ; il sera dans tous les cas de figures tributaire d'une situation qu'il ne maîtrise pas. De plus, le suivi du stage filé par l'IUFM (3 visites de formateurs sur l'année : 2 IMF terrain, 1 formateur IUFM) s'avère très insuffisant et vraisemblablement inopérant.

En effet qu'est-ce qui peut être évalué ? Les formateurs refusent de donner un avis sur un travail dans une classe dont le stagiaire n'a que partiellement la responsabilité, sur la capacité du stagiaire à mettre en oeuvre une situation d'apprentissage qu'il n'a pas toujours conçu lui-même, sur la mise en place d'une séance de motricité par exemple qui n'a fait l'objet d'aucune formation professionnelle préalable. (Les IUFM de Paris et Versailles ont décidé que le stage filé ne serait pas pris en compte dans l'évaluation finale).

Rappelons par ailleurs que ces stages filés ont aussi pour raison de faire des économies budgétaires en transformant les PE2 en remplaçants pour des temps de décharge et pour couvrir les compléments de service de collègue à temps partiel. Il devient urgent de questionner la transformation radicale de la formation professionnelle initiale et continuée, inaugurée par cette réforme, mise en place dans la précipitation.

Dès la mi-septembre les interrogations se multiplient sans compter l'attente des PE2 non encore affectés sur un stage filé.

Le conseil d'administration de l'IUFM de Créteil se réunit le 21 septembre pour entériner la rentrée. La question des PE2 n'est pas prévue au programme...

Réagissons collectivement à ce passage en force du ministère contre l'avis quasi unanime des professionnels.

**ASSEMBLEE GENERALE des PE2 et des formateurs
mercredi 20 septembre 15 h heures hall de L'IUFM**

**des formateurs, des PE2, non syndiqués, syndiqués
Syndicats représentés : SNUipp/FSU, SNESUP/FSU ; SUD éducation**

15 /9/06